

INFOS



Neulliac



Il fait bon vivre à Neulliac !



n°63 - Juin 2022

BULLETIN MUNICIPAL

Services municipaux

MAIRIE DE NEULLIAC

☎ : 02.97.39.60.14 - Fax : 02.97.39.65.36

Lundi, mercredi et vendredi :

8h30-12h00 / 13h00-17h00

Mardi et jeudi : 8h30-12h00 (fermée l'après-midi)

Fermée le vendredi après-midi (juillet - août)

Anne-Marie GHIRARDINI :

mairie.neulliac.secretariat@wanadoo.fr

Madeleine LE BIGAUT :

mairie.neulliac.accueil@wanadoo.fr



RESTAURANT SCOLAIRE

Responsable : Sébastien JEGOUREL

Menus sur le site de la commune : **neulliac.fr**

Cuisine faite à base de produits de saison.

L'alimentation biologique représente 60 % des produits et une grande majorité des matières premières ou produits élaborés sont achetés auprès de producteurs locaux.

Un repas végétarien est servi chaque semaine conformément aux dispositions de la loi EGalim.



La mairie a aussi une page Facebook !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

(située dans la mairie)

Responsable : Magalie DELAPIERRE

biblio.neulliac@wanadoo.fr

Ouverture le mardi matin de 8h30 à 12h00

Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h00 :

permanence assurée par Magalie DELAPIERRE



SALLE ÉMERAUDE

Photos, tarifs et planning d'occupation des lieux sur le site de la commune : **neulliac.fr**

Pour tout renseignement sur la location ou les tarifs, joindre la responsable :

Guénolla LECADRE

06.43.76.04.67





L'édito du maire

Chères Neulliacaises, Chers Neulliacois

Impossible de ne pas évoquer la tragédie humaine à plus de 2 000 kilomètres de chez nous. C'est un sentiment de tristesse et de colère qui nous habite quand on voit ces images de guerre, preuve encore une fois que des dirigeants n'ont rien retenu du passé. La France sait se montrer solidaire du peuple UKRAINIEN comme beaucoup de Neulliacois qui se mobilisent de différentes manières pour leur venir en aide.

Les conséquences secondaires de ce conflit sont aussi économiques avec la hausse des produits alimentaires, des matériaux, des taux d'intérêt mais aussi et malheureusement la spéculation...

Notre gestion communale devra tenir compte de ces nouveaux éléments notamment dans le secteur des travaux et des approvisionnements au restaurant scolaire.



Pour 2022, le programme de voiries, l'agrandissement du parking de l'école publique ainsi que le portail sécurisé, la mise en place d'une structure ludique pour les 3-6 ans en complément du mini stadium, l'installation de WC publics aménagés en particulier pour être accessibles aux personnes à mobilité réduite seront les principaux investissements de l'année.

Les travaux au lotissement « les jardins du bocage » sont maintenant terminés avec 21 lots commercialisés dont 18 réservations à l'heure actuelle. Cette belle réussite nous incite à anticiper sur le foncier et des négociations sont en cours pour acquérir une autre parcelle constructible dans le bourg.

Bonne nouvelle aussi pour l'offre commerciale neulliacoise qui va s'étoffer avec la reprise du salon de coiffure après l'été.

Le conseil municipal travaille également sur **2 projets structurants** :

- **l'aménagement de l'entrée sud du bourg + réhabilitation du lotissement PAUL IHUEL** afin de sécuriser et valoriser ce secteur. Dans le même esprit que la réflexion sur le bourg, nous consulterons les riverains pour définir le projet qui sera réalisé l'année prochaine.

- **l'achat de la salle paroissiale** qui est d'ailleurs fermée par un arrêté municipal suite à une visite de la commission de sécurité en 2018. Après une première offre financière refusée par le diocèse, le conseil municipal souhaite conventionner avec l'établissement public foncier de Bretagne qui négociera et je l'espère aboutira rapidement dans l'intérêt des deux parties.

Début juillet, j'aurai l'occasion d'échanger avec vous lors de cérémonies comme l'arbre des naissances ou la réception des nouveaux habitants puis, après l'été, à une date non fixée l'inauguration des différents travaux et équipements dans le bourg.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Jean-Pierre le PONNER

Maire de Neulliac

Vice-président de Pontivy Communauté

Vie municipale

SOMMAIRE

Vie municipale
Pages 4 à 17

Vie associative
Pages 21 à 27

Vie scolaire
Pages 18 à 20

Vie pratique
Pages 28 à 31

VISITE VIRTUELLE DE CARMÈS

Suite aux travaux entrepris en faveur de la restauration de son chœur, la municipalité tenait à mettre en valeur la chapelle Notre-Dame de Carmès. L'édifice est accessible régulièrement grâce aux membres de l'association des Amis de la chapelle de Carmès mais aussi dans le cadre de l'Art dans les chapelles durant l'été. La visite de la chapelle sera désormais possible en permanence via internet avec une visite virtuelle réalisée par Henri Panhéleux (KerDrone) qui a pris plusieurs prises de vues photos et vidéos du site. Son travail a été facilité par la disponibilité de Jean-Claude Stéphan, président des Amis de la chapelle Notre-Dame de Carmès.

La visite est complétée par des textes descriptifs et explicatifs sur un grand nombre d'éléments remarquables présents au sein de la chapelle sans oublier le calvaire et la fontaine. Ces textes proviennent des recherches d'un grand passionné du patrimoine de Neulliac, Emile Le Cunff, qui a accepté de contribuer à la conception de cette visite virtuelle. Le joyau patrimonial de la commune est désormais accessible 24h/24 et 7j/7. Un panneau réalisé par Henri Panhéleux permet l'affichage d'un QR Code pour les visiteurs qui trouveront porte close ou qui visiteront sans guide l'édifice religieux.

Les personnes à mobilité réduite, qui ne peuvent pas avoir accès à la salle des lambris du XVème siècle, située au-dessus de la sacristie, peuvent désormais les contempler en ayant les informations nécessaires et quelques documents sonores produits par Henri Panhéleux concernant les instruments représentés.

Le conseil municipal remercie l'ensemble des personnes qui ont œuvré pour la réalisation de cette visite virtuelle qui est accessible à partir du QR Code présent sur site mais aussi à partir des sites internet de la commune et de la chapelle de Carmès. Vous le trouverez aussi ci-dessous.



KerDrone





ACTION CITOYENNE 0 DÉCHET



Dans le cadre de la semaine 0 déchet proposée par Pontivy Communauté, le référent environnement de Neulliac, Bernard Kerfanto, a organisé, conjointement avec la municipalité, une action de ramassage des déchets au bord des routes de notre commune le samedi 12 mars 2022 de 9h00 à 12h00.

22 personnes (18 adultes et 4 enfants) bénévoles ont répondu à l'appel et ont participé activement à cette action sous un beau soleil en ramassant les débris dans le bourg, aux bords des routes communales ainsi que quelques tronçons de routes départementales. On estime à environ 50 kms la distance parcourue par l'ensemble des participants.

En fin de matinée, Bernard Kerfanto a fait le point avec les bénévoles. Près de 140 kg de déchets ont été récoltés dans la nature : 120 kg de tout venant et encombrants destinés à la déchetterie ; 10 kg de verre destinés au recyclage ; 5 kg de bouteilles plastique et 5 kg de cannettes aluminium.

« On peut faire énormément de choses avec plus de 40 mains motivées en une demi-journée. Cette opération « coup de poing » marque les esprits. Il y a beaucoup plus de déchets sur les routes départementales ce qui est normal au regard de leur fréquentation. » Propos de Bernard Kerfanto.

SÉCURITÉ SUR NOS ROUTES

De fin mars à début avril 2022, plusieurs marquages au sol ont été réalisés : l'ancienne route départementale de Saint Éloi jusqu'au rond-point du Parc d'Activités de Saint-Éloi-Bel-Air ; parkings, passages piétons et croisements du bourg ainsi que marquages de carrefour dans certains lieux-dits.

À Kerbah, le cédez-le-passage a été remplacé par une ligne continue et un panneau stop. Ce changement de marquage au sol et de signalétique a été réalisé afin de sécuriser ce carrefour bien fréquenté lors des horaires d'ouverture et de fermeture de l'école publique. Un miroir routier a été placé en face de la sortie pour gagner en visibilité avant de s'engager sur la route départementale.



ANIMATION AVEC UN APICULTEUR



Les élèves des deux écoles de la commune ont rencontré Loïc Marteil, apiculteur, au cours de la matinée du jeudi 7 avril dans la salle des sports. Des animations ont été proposées pour découvrir les abeilles et le frelon asiatique. Chaque élève a reçu un piège pour les frelons asiatiques. Des pièges sont encore disponibles pour les particuliers en mairie. Merci à Dominique Dubois, conseiller municipal référent en la matière, d'avoir organisé ce projet.

SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE



La situation en Ukraine engendre un élan de solidarité en France. C'est le cas dans la commune de Neulliac où plusieurs habitants cherchent à aider le peuple ukrainien suite à l'appel aux dons lancé par l'Association des Maires du Morbihan et la Protection civile.

Des vêtements, des produits d'hygiène et du matériel de secours ont ainsi été apportés en mairie. Nos agents (photo : Jérôme et Pascal) étaient à l'œuvre pour récolter les dons et sont allés les déposer à la halle Safire à Pontivy, point central où les dons de l'ensemble des communes de Pontivy Communauté étaient acheminés.

ANIMATION AVEC LE TC PONDI

Le Tennis Club Pondi a proposé une animation de découverte du tennis au cours des vacances de Pâques le lundi 11 avril 2022 après-midi.

Plusieurs jeunes de la commune, de 7 à 12 ans, ont profité de cette animation gratuite en participant à des jeux ludiques, des défis et quelques matchs.





JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Au cours de l'après-midi du dimanche 27 mars 2022, plusieurs activités ont été proposées aux habitants et personnes de passage dans notre commune : la Maison des économies d'eau avec Eau et Rivières de Bretagne ; le grand jeu Gaspido ; la présentation du projet de l'école publique sur le thème du jardin et de l'alimentation ; la visite du potager ; le broyage et la distribution de paillage aux habitants avec les agents techniques ; un atelier de fabrication de gîtes et nichoirs pour la petite faune du jardin encadré par l'association ABC (Alimentation Bien Commun) et Edwige Renaud (IdentiTerre) ; l'exposition "Jardin sauvage" de Pontivy Communauté avec Aziliz Orvoine.



ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Magalie a proposé l'exposition « Jardiner naturellement » tout public prêtée par la Médiathèque Départementale du Morbihan. Cette exposition donnait quelques clés et conseils. Chaque mercredi, Magalie a également élaboré des animations destinés aux jeunes de la commune : grainothèque, fabrication d'un mini jardin dans un livre, grand coloriage participatif et un atelier spécial fête des mères.

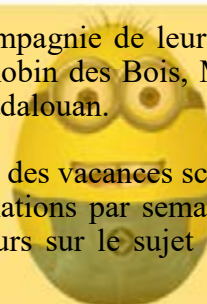


CENTRE DE LOISIRS



Lors des dernières vacances de Pâques, les enfants ne se sont pas ennuyés en compagnie de leurs deux animateurs, Jérémy Belz et Coralie Siboude : création recyclage, olympiades de Robin des Bois, Men in Black, chasse aux œufs, expérience volcanique, rallye photo et sortie à l'arche de Stadalouan.

Les animations proposées en collaboration avec Familles Rurales se poursuivent lors des vacances scolaires et répondent à une attente de nombreux parents. Un passage de deux à trois animations par semaine est acté pour juillet. Concernant les animations du mercredi, une réflexion est en cours sur le sujet suite à l'inscription très limitée des familles.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

La Commémoration de la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie du 8 mai 1945 s'est déroulée sans contrainte sanitaire lors d'une belle matinée ensoleillée. L'horaire avait été avancé car il y avait le Pardon de la chapelle Saint Corentin au Moustoir le même jour.





GUIDES ART DANS LES CHAPELLES

Deux nouveaux visages seront présents à la chapelle Notre-Dame de Carmès cet été dans le cadre de l'Art dans les chapelles.

Il s'agit de Laura Tomaszewski (18 ans) qui officiera du 8 au 31 juillet et de Léopold Sibioude (22 ans) qui occupera la fonction du 1er août au 18 septembre 2022.

Nos deux guides sont étudiants à l'université de Rennes 2 et sont passionnés de patrimoine mais ce sont deux locaux. Laura habite Neulliac et Léopold habite Pontivy.

N'hésitez pas cet été, venez visiter la chapelle.



Loïc Planchon (adjoint) et Jean-Pierre Le Ponner (maire) avec Léopold Sibioude et Laura Tomaszewski (guides Art dans les chapelles cet été à Carmès)

ANNIVERSAIRE D'ANGÈLE



Samedi 28 mai, Angèle Le Mouël, doyenne de notre commune a reçu beaucoup de visites de sa famille, des voisins, des amis et d'élus de la commune.

Elle a fêté ses 103 printemps en compagnie de Monsieur le Maire de Neulliac et de son adjoint, Christian Motreff.

Photo (de gauche à droite) : Christian Motreff ; Jean Le Mouel ; Angèle Le Mouel ; Armandine Dauvergne ; Jean-Pierre Le Ponner et Marie-Reine Le Mouel.

NOUVEAUX HABITANTS

Vendredi 1^{er} juillet à 19h00
Mairie (salle du Conseil)

Les conseillers municipaux organisent une soirée d'accueil pour les nouveaux habitants de la commune arrivés en 2020, 2021 et 2022 autour d'un verre de l'amitié.

Les personnes nouvellement arrivées connues en mairie ont reçu une invitation. Pour celles qui n'ont pas eu d'invitation, n'hésitez pas à vous signaler en mairie s'il vous plait.

Veillez confirmer votre présence à cette soirée auprès de l'accueil de la mairie.



ARBRE DES NAISSANCES

Samedi 2 juillet à 11h00 - Rendez-vous route de Cavannes

Le Maire et les membres du Conseil municipal ont le plaisir d'inviter les nouveaux nés de 2019, 2020 et 2021 ainsi que leurs parents pour l'installation de la structure « L'Arbre des naissances » réalisée par un artiste local.

Un vin d'honneur sera ensuite servi dans la salle du Conseil en mairie. Merci de confirmer votre présence par courriel ou par téléphone à la mairie s'il vous plait.



ANIMATIONS JUILLET 5 - 11 ANS



Durant ces journées, 2 animateurs vous accompagneront lors de ces activités.

L'inscription est obligatoire en mairie. La fiche parentale doit être remplie par ceux ou celles qui n'ont jamais participé aux animations.

Tarifs : 2 € chaque journée et 8 € chaque sortie. Les animateurs récupéreront la participation des enfants le jour-même.

Le déjeuner n'est pas fourni. Pour le midi, merci de prévoir un pique-nique. Dans mon sac, je prévois une gourde, une crème solaire, une casquette, des lunettes de soleil.

Informations : Jérémy Belz - 07 64 86 87 95 - jeremy.belz@famillesrurales.org

Inscriptions : Mairie - 02 97 39 60 14 - mairie.neulliac.accueil@wanadoo.fr

LES SUPER HÉROS

Dates et activités

Lundi 11 : Construction de la mascotte super héros de l'été & Grand jeu : Super vs Batman vs Spiderman

Mercredi 13 : Jeu du « pestiféré » au parc & Les eau'lympiades (prévoir une tenue de rechange)

Vendredi 15 : Sortie au Louarnig Park de Saint-Gonnery

Lundi 18 : Transforme toi en super héros & Gamelle de Thor au parc

Mercredi 20 : Jeux de société en folie & Troc patate

Vendredi 22 : Construis ton super héros & Jeux d'Aquaman (prévoir une tenue de rechange)

Lundi 25 : Sortie au parc animalier et botanique de Branféré

Mercredi 27 : Men in Black & Chasse au trésor

Vendredi 29 : Atelier cuisine « Shake ton cocktail » & Grand blind test et boom de l'été

Horaires : 8h30 - 18h00





FREESTYLE : SAM EST DE RETOUR



Lundi 1^{er} août de 10h00 à 16h30

Animation football freestyle gratuite sur inscription

Sam Gallo, freestyler professionnel, revient à Neulliac cet été et propose une nouvelle animation de football freestyle au stade du bourg (ou à la salle de sports en cas de mauvais temps). Pour les 8 - 17 ans.

Les places sont limitées. Inscrivez-vous par mail, par téléphone ou directement en mairie.

CONCERT GRATUIT AU ROZ

Vendredi 5 août de 18h30 à 20h00

Près de la chapelle Notre-Dame de la Délivrance

Osvaldo Carné joue de la musique franco-argentine. En se rencontrant autour du tango, et notamment du conservatoire de Gennevilliers, Sebastián, Leandro et Mathieu ont composé tout un répertoire de chansons originales françaises inspirées de l'Argentine des années 50. Une voix, un piano et un bandonéon habillent à merveille les textes engagés et poétiques qui racontent la foule des villes et chantent le fracas du XXI^e siècle.

Concert tout public proposé gratuitement par la municipalité. Venez profiter de cet évènement au Roz.



ANIMATION ENVIRONNEMENT

Samedi 6 août de 10h00 à 12h00 - Animation gratuite sur inscription

« Safari humus ». Tel des aventuriers, partons à la découverte du monde secret et miniature des petites bêtes du sol. À quatre pattes dans l'herbe, munis de loupes, de boîtes et de pinceaux. Elles nous surprendront par la diversité de leurs formes et de leurs couleurs. Une immersion en pleine nature qui ne manquera pas de réveiller nos sens ! Animation gratuite pour les enfants de 2 à 6 ans accompagnés d'un adulte, limitée à 10 enfants, sur inscription en suivant le lien Google Drive (<https://cutt.ly/EGK0DHj>) ou en appelant l'Office de tourisme au 02.97.25.04.10. Intervenante : Aude Pochon de la structure « Passeur de nature ». Lieu de rendez-vous précisé ultérieurement.



INFOS PONTIVY COMMUNAUTÉ

Pontivy Communauté a décidé de créer TERR'ENDRO, un label pour la transition écologique du territoire, englobant l'ensemble des actions et programmes qui sont développés et menés sur le sujet afin de pouvoir communiquer plus facilement. La marque a été imaginée pour faire référence à l'environnement (ENDRO en Breton) et au territoire/à la terre (TERR') tout en respectant l'identité du territoire et ses racines bretonnes.

Forum Terr'Endro

Pour faire vivre ce label, la collectivité organise, tous les ans, un forum du même nom dédié à la transition écologique, à l'automne, afin de faire connaître ses actions, mais aussi celles de ses partenaires et acteurs du territoire qui œuvrent dans ce domaine. Organisé autour de différents pôles : Air-Climat, Energies, Habitat, Mobilités, Déchets, Environnement, Agriculture-Alimentation, Santé, Développement économique, Projet de territoire, ce forum propose des stands d'information, ainsi que des animations ludiques et pédagogiques pour toute la famille tout au long de la journée. *Cette année, il se tiendra en parallèle du Salon de l'Habitat les 25 et 26 novembre à la salle Safire de Pontivy.*

Trophée ENDRO'SPHERE

Dans le cadre de la deuxième édition du forum TERR'ENDRO, Pontivy Communauté lance le trophée ENDRO'SPHERE pour encourager des initiatives ou des créations en faveur de l'environnement, l'idée étant de faire participer activement les habitants et associations à la transition écologique et de faire connaître leurs actions. Les participants sont invités à proposer des projets dans les domaines de **l'énergie, de l'alimentation, de la biodiversité, de la mobilité, des déchets, et de l'habitat**. Deux catégories sont ouvertes : **Tout public** (habitants, associations du territoire) et **Etablissements scolaires** (écoles, collèges et lycées du territoire).

Catégorie Tout public :



Ouvert du 2 mai au 2 octobre 2022

Présélection première quinzaine de novembre et sélection finale avec le jury : **26 novembre** (lors du forum TERR'ENDRO : journée grand public)

Prix à gagner :

Une subvention de 700 euros pour le 1er prix et 300 euros pour le second, ainsi qu'un accompagnement technique de Pontivy Communauté, dans la mesure du possible, à la mise en œuvre de l'action.

Catégorie Etablissements scolaires :

Ouvert **02 mai au 02 octobre 2022** pour les inscriptions avec une limite au 30 octobre pour le dépôt des candidatures. La sélection finale avec le jury aura lieu le **25 novembre** lors du forum TERR'ENDRO (journée dédiée aux scolaires). Les établissements scolaires bénéficieront des animations proposées dans le cadre du forum, ainsi que la prise en charge du transport.

Les critères de sélection sont les suivants :

- qualité du dossier de présentation du projet,
- réalisme de la création ou initiative présentée,
- facilité de réalisation,
- caractère innovant et original, présentation des bénéfices environnementaux, reproductibilité de la création ou initiative présentée, budget : dépenses prévisionnelles

L'ensemble des propositions feront l'objet d'un recueil qui sera communiqué auprès de la population.



CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS DE DÉCEMBRE 2021 À MAI 2022 (liste exhaustive en mairie ou sur le site internet de la commune www.neulliac.fr)

- Séance du 13 décembre 2021 - absent excusé : Olivier CONRAD donne pouvoir à Corinne MARTIN
- Séance du 24 janvier 2022 - absent excusé : Christian MOTREFF donne pouvoir à Jean-Pierre LE PONNER
- Séance du 21 février 2022 - absente excusée : Stéphanie LE BOLLAN donne pouvoir à Louise-Marie GUEGAN
- Séance du 21 mars 2022 - absentes excusées : Véronique BLANDEL donne pouvoir à Jean-Pierre LE PONNER – Corinne RICHARD donne pouvoir à William COLLIN
- Séance du 16 mai 2022 - aucune absence

Budgets communaux

Sous la présidence de Madame Véronique BLANDEL, adjointe au maire, le conseil municipal examine les comptes administratifs 2021 de la commune qui s'établissent ainsi :

CA 2021 COMMUNE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DEPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats CA 2020		733 356,00 €				
Dont résultat affecté en recettes d'investissement		117 211,04 €				
Résultats reportés		616 144,96 €	117 211,04 €		117 211,04 €	616 144,96 €
Opérations de l'exercice	772 305,59 €	1 430 309,17 €	1 662 567,68 €	1 066 936,13 €	2 434 873,27 €	2 497 245,30 €
TOTAUX	772 305,59 €	2 046 454,13 €	1 779 778,72 €	1 066 936,13 €	2 552 084,31 €	3 113 390,26 €
Résultats de clôture		1 274 148,54 €	712 842,59 €		712 842,59 €	1 274 148,54 €
TOTAUX CUMULÉS		1 274 148,54 €	712 842,59 €			
RÉSULTATS DÉFINITIFS		1 274 148,54 €	712 842,59 €		712 842,59 €	1 274 148,54 €
Excédent de fonctionnement						561 305,95 €

LOTISSEMENT LES CHÊNES	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Résultats reportés	69 062,96 €		6 785,69 €		75 848,45 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	108 394,49 €	33 817,65 €	8 961,99 €	106 220,64 €	117 356,48 €	140 038,29 €
TOTAUX	177 457,25 €	33 817,65 €	15 747,68 €	106 220,64 €	193 204,93 €	140 038,29 €
Résultats de clôture	143 639,60 €			90 472,96 €		
RESULTATS DÉFINITIFS					53 166,64 €	

LOTISSEMENT LES JARDINS DU BOCAGE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Résultats reportés		0,25 €	51 244,43 €		51 244,43 €	0,25 €
Opérations de l'exercice	169 755,58 €	168 433,68 €	186 923,62 €	154 094,64 €	356 679,20 €	324 528,32 €
TOTAUX	169 755,58 €	168 433,68 €	238 168,05 €	154 094,64 €	407 923,63 €	324 528,57 €
Résultats de clôture	1 321,65 €		82 073,41 €		83 395,06 €	0,00 €
RESULTATS DÉFINITIFS					83 395,06 €	



LOTISSEMENT ESPACE AMÉDÉE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Résultats reportés		0,28 €	140 517,02 €		140 517,02 €	0,28 €
Opérations de l'exercice	140 517,02 €	114 726,59 €	112 221,59 €	140 517,02 €	252 738,61 €	255 243,61 €
TOTAUX	140 517,02 €	114 726,87 €	252 738,61 €	140 517,02 €	393 255,63 €	255 243,89 €
Résultats de clôture	25 790,15 €		112 221,59 €		138 011,74 €	0,00 €
RESULTATS DÉFINITIFS					138 011,74 €	

LOTISSEMENT PARK MEN BRAZ	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Résultats reportés	32 619,22 €		36 993,07 €		69 612,29 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	57 188,17 €	50 016,30 €	0,00 €	36 993,07 €	57 188,17 €	87 009,37 €
TOTAUX	89 807,39 €	50 016,30 €	36 993,07 €	36 993,07 €	126 800,46 €	87 009,37 €
Résultats de clôture	39 791,09 €		0,00 €		39 791,09 €	0,00 €
RESULTATS DÉFINITIFS					39 791,09 €	

Hors de la présence de Monsieur Le Maire, Jean-Pierre LE PONNER, l'assemblée délibérante approuve à l'unanimité les comptes administratifs du budget général et des budgets annexes lotissements 2021 de la commune.

Ratios : L'endettement par habitant est de 420€/habitant (531,28 € en 2020). La capacité de désendettement de la commune représente 1,10 années (1,73 années en 2020). La Rigidité structurelle est de 0,35 (le résultat doit être inférieur à 0,65) (0,38 en 2020). La CAF Nette (Capacité d'Auto-Financement) s'élève à 553 000 € (366 641 € en 2020).

Monsieur le maire précise que les dépenses de fonctionnement sont bien maîtrisées à hauteur de 772 305 € comme en 2020. De plus la commune n'a pas emprunté sur l'exercice et a autofinancé les travaux d'aménagement du Bourg.

Vote des budgets primitifs 2022 (commune – Lotissements « les chênes » - « Park Men Braz » - « espace commercial Amédée » - « les jardins du bocage »

Le budget principal est équilibré en section de fonctionnement à 1 917 470 € et en section d'investissement à 1 573 843 €.

Les ressources principales de la commune sont constituées à 54,77 % par les impôts locaux et à 32,65 % par les dotations de l'état et participations de Pontivy communauté. Les charges de fonctionnement courant s'élèvent à 19,46 % et les charges de personnel à 31,50 %.

Le budget principal de la commune est voté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le budget du lotissement Les Jardins du Bocage s'équilibre en fonctionnement à 514 656,00 € et en investissement à 522 438,00 €.

Le budget du lotissement Les Chênes s'équilibre en fonctionnement à 253 410,24 € et en investissement à 197 243,60 €.

Le budget du lotissement Espace Amédée s'équilibre en fonctionnement à 166 307,17 € et en investissement à 278 528,76 €.

Le budget du lotissement Park Men Braz s'équilibre en fonctionnement à 54 791,09 €.

Ces quatre budgets annexes lotissements sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Monsieur le maire précise que le budget 2022 sera un budget transitoire avec moins d'investissements mais plusieurs projets seront étudiés pour des réalisations en 2023.

De plus, nous avons des reprises de déficit de lotissements à prévoir ainsi que le remboursement du foncier bâti à Pontivy communauté comme le prévoit le pacte financier et fiscal.

Taux d'imposition 2022

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. Vu la loi de finances pour 2022, vu l'article 1639A du Code général des impôts, vu le budget primitif 2022, vu l'avis de la commission des finances en date du 10 mars 2022,

Monsieur le maire précise que la commission des finances ne souhaite pas augmenter les taux d'autant que les bases d'imposition augmentent de 3,40 % pour l'année 2022, il est proposé au conseil municipal :



TAXES MÉNAGES	2021 pour mémoire	2022
Taxe foncière sur les propriétés bâties	34,24 %	34,24 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	38,20 %	38,20 %

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2022,
- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2022 à 34,24 %
- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2022 à 38,20 %
- Autorise le maire ou son représentant à signer l'imprimé n° 1259 Com notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent.

Subventions aux associations

Les propositions ont été établies par la commission des finances, réunie le 10 mars 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide d'accorder les subventions et contributions ci-dessous pour l'année 2022 :

<i>Société de chasse</i>	250 €	<i>Union Nationale des Combattants</i>	250 €
<i>Réhabilitation du canal de Guerlédan à Pontivy</i>	200 €	<i>Amicale du personnel communal</i>	500 €
<i>Tennis Club Pondi</i>	500 €	<i>Neulliac Moto Verte</i>	500 €
<i>Neulli'Actes en Scène</i>	300 €	<i>Contributions obligatoires École privée Saint Joseph</i>	36 000 €
<i>OGEC École Privée St Joseph (Fournitures Scolaires)</i>	1 500 €	<i>APE École Publique Les 4 Saisons</i>	300 €
<i>École filière bilingue bretonne - classes élémentaires</i>	250 € / élève	<i>École filière bilingue bretonne - classes maternelles</i>	400 € / élève
<i>Arbre de Noël</i>	12 € / enfant	<i>Projets pédagogiques écoles (par nuit)</i>	6 € / enfant
<i>Accueil et partage</i>	400 €	<i>Restos du cœur</i>	400 €
<i>Le Pas-Sage (Groupe d'Entraide Mutuelle)</i>	100 €	<i>Ligue contre le cancer</i>	200 €
<i>ATES (Le Service Solidaire)</i>	50 €	<i>Amicale des donneurs de sang</i>	150 €
<i>Rêve de clown</i>	150 €	<i>Comice agricole</i>	250 €
<i>Enfance maltraitée - Glenn Hoel</i>	150 €	<i>Héméra (soins palliatifs)</i>	300 €
<i>Au temps des parents</i>	150 €	<i>Fondation du patrimoine</i>	120 €

Travaux sécurisation école publique

Monsieur le maire propose à l'assemblée :

- de doter cet établissement public d'une entrée sécurisée avec un portail équipé d'un digicode. Il précise que l'implantation du portail actuel va nécessiter la création d'une tranchée pour l'alimentation électrique.
- de créer de nouvelles places de parking et la pose de fourreaux électriques pour alimenter le portail électrique.
- d'effectuer des travaux de sécurisation électrique et d'éclairage conformément au rapport de la Socotec de Lorient.

Le coût total de ce projet s'élève à 23 547,70 € HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter des subventions auprès du Département du Morbihan au titre de la mise en accessibilité ainsi qu'auprès de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Nouveaux WC publics dans le bourg

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir le devis de Mobilier Urbain Beaujolais de GLEIZE (69) pour un montant de 28 800 € HT.

Deux subventions ont été accordées : DETR (Etat) 10 968 € et PST (Département) 10 000 €.

Reste à charge de la commune : 8 102 € HT.

Les WC seront installés cet automne (septembre ou octobre).
Véronique BLANDEL rappelle que l'objectif de ce projet est de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite les wc publics. De plus, ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement du Centre Bourg.



Actions en faveur de la jeunesse

Aménagement d'une aire de jeux aux abords du terrain multisports

Monsieur le maire et la commission « éducation, enfance et jeunesse » proposent au conseil municipal d'installer une structure jeux pour les enfants de 3 à 6 ans.

Après présentation, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- décide de retenir le devis de l'Eurl EDEN Com de Maulevrier (49) pour un montant de 17 394 € HT (20 872,80 € TTC).

- autorise le maire à solliciter des subventions aussi élevées que possible auprès du département du Morbihan au titre du PST (Programme de Solidarité Territoriale).

Avenant convention « Familles Rurales »

Véronique BLANDEL rappelle qu'une convention a été signée en 2021 avec familles rurales.

La commission enfance jeunesse propose :

- de passer à 3 jours d'animation au lieu de 2 comme actuellement, à savoir, lundi, mercredi et vendredi.
- d'ouvrir ces animations aux enfants âgés de 5 ans au lieu de 6 ans.

Le nombre de place reste limité à 24 car il n'y a que 2 animateurs.

Le coût est fixé à 2€/enfant et à 8€/enfant en cas de sortie. 2 sorties sont prévues : Branféré et Louarnig Park à ST GONNERY. Le thème des animations portera sur les « supers héros ».

Les animations auront lieu entre le lundi 11 juillet et le vendredi 29 juillet 2022.

Véronique BLANDEL propose de réaliser un avenant à la convention précisant ces nouvelles modalités. Accord à l'unanimité du conseil municipal.

Réalisation de fresques sur deux transformateurs du bourg

Madame Véronique BLANDEL fait part à l'assemblée du projet de peinture à réaliser sur les deux transformateurs situés rue St Michel et Rue de Kérentrée (à l'entrée du lotissement les jardins du bocage). Elle précise que Morbihan Energie participerait à hauteur de 500 € par transformateur sous réserve que les jeunes de la commune soient associés à ce projet.

Philippe LE PAIH et Catherine LAVALLADE, artistes peintres, ont déposé un devis d'un montant de 1 500 € par transformateur pour réaliser une fresque. Ce projet pourrait être réalisé début juillet avec la participation des jeunes de la commune. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet.



Travaux

Programme voirie 2022

Les voies communales retenues par le bureau municipal et la commission des travaux sont :
Kergicquel - VC 83 – longueur 900 m - largeur 3,00 m et patte d'oie 150 m²

Coût prévisionnel : 43 108,80 € TTC

La Source – VC -Longueur 240 m – largeur 3,00 m

Coût prévisionnel : 12 255,60 € TTC

Bolomet - VC 107- longueur 225m – largeur 4,00 m

Coût prévisionnel : 17 872,50 € TTC

Soit 1 365 ml et un coût total estimé à 73 236,90 € TTC (61 030,75 € HT).

OPTION : Bolomet (côté ferme) VC 107 – longueur 115,00 m – largeur 4,00 m

Coût prévisionnel : 8 718,60 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce programme et autorise le maire à solliciter des subventions auprès de Pontivy communauté et du Département.

Projets à venir

Monsieur le maire et la commission finances proposent de lancer une consultation auprès d'architectes pour la réalisation des projets suivants :

- Aménagement du carrefour de Kerallain

- Aménagement de l'entrée sud de Kerentrée

- Extension de la mairie et réfection du chauffage y compris pour le complexe sportif et le restaurant scolaire

- Chapelle de St Samson : cette chapelle est inscrite à l'inventaire du patrimoine. Suite à la visite avec la DRAC et le Département, la restauration des lambris est à envisager.

- Chapelle Notre Dame de Carmès : réfection du porche d'entrée et des cloches

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à consulter des maîtres d'œuvres pour des études de faisabilité.

Divers

Bilan ragondins et frelons asiatiques

Dominique DUBOIS présente aux conseillers le bilan du piégeage de ragondins :

- 2021 : 353 ragondins piégés - 2020 : 310 ragondins piégés - 2019 : 238 ragondins piégés

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le montant de l'indemnité de piégeage attribuée en 2020, à savoir 100 € par piégeur. Un repas sera offert aux piégeurs en 2022 pour les remercier de leur implication.

Frelons asiatiques : - 2021 : 12 nids - 2020 : 21 nids (pas de piégeage à cause de la COVID-19) - 2019 : 9 nids

Art dans les chapelles

Deux guides prendront leurs fonctions à la chapelle Notre-Dame de Carmès pour la 31ème édition de l'Art dans les chapelles :

- Laura TOMASZEWSKI , élève en prépa littéraire, du 8 au 31 juillet

- Léopold SIBIOUDE, étudiant en master d'histoire, du 1er août au 18 septembre.

Laura et Léopold suivront une formation sur 3 jours, les 5, 6 et 7 juillet.

Le week-end d'ouverture aura lieu les 8, 9 et 10 juillet en présence des artistes.

Pour information : un concert du trio CHEVREL-LANDAT-MOISSON est prévu dimanche 26 juin à 17h00 à la chapelle pour remercier les donateurs qui ont contribué aux récents travaux de restauration.

Vie scolaire

ÉCOLE SAINT JOSEPH

Fléchettes mentales



Les élèves de CM ont eu le plaisir de partager une matinée avec le vice champion du monde de fléchettes et seul représentant français dans sa discipline : Thibault Tricole. Lors de divers ateliers , les élèves ont développé des compétences en calcul mental, dans un sport où la vitesse de calcul et la gestion du stress et des émotions sont primordiales. La demi journée s'est terminée par une séance de dédicaces , les élèves ont pu ramener un souvenir de cet échange riche. Depuis ce

projet , nous constatons de grands progrès en calcul , nous reconduirons ce projet de manière plus importante pour les années à venir.

Séances de karaté

Invités par Michel Collin, les élèves du CP au CM2 ont pu profiter d'une séance de karaté sur le dojo de Kerentrée. Des apports techniques et des combats en 1 contre 1 ont clôturé cette séance. 4 séances qui ont permis à nos élèves de développer de nombreuses compétences : la maîtrise de son corps et de ses émotions, le respect des règles et de son adversaire.



Départ en retraite de Colette Merlinge



Après 20 ans en tant qu'assistante maternelle au sein de notre établissement , Colette Merlinge fait valoir ses droits à la retraite. Une dernière journée remplie d'émotions pour toute l'équipe enseignante, les parents et enfants de l'école. Nous avons partagé un pot de l'amitié en toute simplicité avant de fêter comme il se doit son départ lors du pot de fin d'année, le 1er juillet. Bonne retraite bien méritée pour une figure de notre école ! Bienvenue à Adeline Priou qui prend le poste d'ASEM.



Au cours de ce mois de mai, le sport continue à Saint Jo, les élèves de la grande section au CM2 profitent de séances de skate encadrées par Pierre Michaut (1,2,3 skate). Une activité qui a beaucoup plu aux élèves et qui leur a permis de développer de nouvelles compétences et de gérer leur peur.

L'école a été récompensée pour son projet "les petits artistes de la mémoire" lors des trophées de la vie locale à Pontivy, un chèque de 850 € a été remporté par l'école. Nous attendons pour savoir si nous serons qualifiés pour la finale régionale à Vannes, en compagnie du présentateur TV Jamy Gourmaud.



Côté association : le cochon grillé aura été un franc succès avec plus de 670 repas vendus. Bravo aux bénévoles pour leur engagement pour notre établissement et pour nos élèves. La kermesse paroissiale se déroulera le samedi 25 juin avec un spectacle de danse et de nombreux stands de jeux, la soirée se terminera par le traditionnel tirage de la tombola.

ÉCOLE LES QUATRE SAISONS

L'année scolaire touche à sa fin et elle a été riche en événements et animations à l'école Les Quatre Saisons de Neulliac.

Tout le monde s'est bien adapté à cette nouvelle organisation avec l'ouverture de la deuxième classe et les effectifs ne cessent de grimper puisque l'école compte désormais 41 élèves.



Les différents projets sur l'année ont permis aux élèves de bénéficier d'un lot d'activités pédagogiques et diversifiées : animations nature (en lien avec le service environnement de Pontivy Communauté et le Restaurant scolaire), sorties au cinéma (dans le cadre de Cinécole), sorties saisonnières à la ferme pédagogique, interventions danse et musique (en partenariat avec le Conservatoire de Pontivy)... Sans oublier la fête de l'école le 24 juin et une dernière grande sortie au château de Kerguéhennec et au poète ferrailleur... Bref une année pleine de découvertes ludiques et pédagogiques !



Pour toute information, visite de l'école et pour inscrire vos enfants, n'hésitez pas à contacter le directeur, Fabrice Allaire, par téléphone au 02.97.39.61.69 ou par mail à ec.0560633j@ac-rennes.fr

APE Les 4 Saisons

Motivée par le succès de son premier marché de Noël, l'Association de Parents d'Elèves de l'école des 4 saisons a organisé en mai un marché de créateurs, artisans et producteurs locaux. Les amateurs d'originalité ont pu trouver des petites pépites parmi les bijoux, bougies, décorations en bois, couture, ou cosmétiques entre autres fabriqués par la vingtaine d'exposants réunis. Les gourmands, quant à eux, ont pu déguster des crêpes bretonnes ou des plus exotiques samoussas réunionnais.

En toute convivialité et en respectant l'environnement, nous avons fabriqué des jardinières, carrés potagers et décorations de jardin à partir de bois de palettes. Nous avons aussi proposé des végétaux ou des moulins à vent colorés pour embellir les extérieurs. Les bénéficiaires ont financé la sortie scolaire au musée du poète ferrailleur et au domaine de Kerguéhennec.

Toutes nos animations sont publiées sur la page Facebook de l'APE Des Quatre Saisons et celle de la mairie, ainsi que sur le panneau d'affichage du bourg.

Les membres de l'APE



Découpe du bois



Assemblage des jardinières

Calendrier des animations
Octobre : vente de légumes
Samedi 3 décembre : marché de Noël

Nouveau bureau

Présidente : Stéphanie Ménager
Vice présidente : Cynthia Lavocat
Trésorière : Stéphanie Odic
Vice trésorière : Emilie Le Marec
Secrétaire : Gwenaëlle Le Floch

Contact : ape.ecoleles4saisons@gmail.com





Vie associative

PAROISSE DE NEULLIAC

L'église de Neulliac est rattachée à l'ensemble paroissial de Pontivy de même que celles de Kergrist, Le Sourn et Saint Thuriau. Une équipe de prêtres réside au presbytère de Pontivy situé à proximité de la basilique où fonctionne une permanence ouverte tous les matins de 9 h à 12h ainsi que le mercredi après midi. Tél : 02 97 25 02 53.

À partir du 1^{er} mai 2022, il y aura une messe le dimanche à 9h30, à tour de rôle dans les églises des communes périphériques de l'ensemble paroissial pontivyen. Messe également tous les samedis à 18h et dimanches à 11h à la basilique de Pontivy.

À Neulliac, ce sera le 1^{er} dimanche du mois à 9h30 en alternance avec Kergrist où ce sera le 3^{ème} dimanche. Le 2^{ème} dimanche, la messe aura lieu à Le Sourn et le 4^{ème} dimanche à Saint Thuriau. Quand il y a un 5^{ème} dimanche dans le mois, tout l'ensemble paroissial se rassemblera à la basilique de Pontivy à 11h.

En cas de Pardon dans une chapelle de notre commune, il y aura une seule messe du Pardon à 11h au lieu de la messe éventuelle de 9h30 à l'église.

Pour tous renseignements, pour une demande d'obsèques, de baptême, de mariage, de communion, de confirmation, de rencontre avec un prêtre ou un animateur, de renseignements sur divers mouvements d'église, il faut s'adresser au presbytère de Pontivy où une permanence de l'ensemble paroissial pontivyen est assurée chaque matin de 9h à 12h les jours de semaine.



Vous pouvez également vous adresser directement aux prêtres ou aux animateurs de la paroisse, notamment lors des messes du dimanche. Le Père Xavier Laporte, plus spécialement chargé des paroisses de Neulliac et Kergrist, peut être contacté sur son téléphone personnel : 06 09 95 86 31.

Un correspondant de paroisse est également en mesure de vous orienter selon vos besoins. Il s'agit de Mr Gilbert DIABAT, 43 Kerentré 56300 NEULLIAC.
- Tél : 02 97 39 62 01 / 06 23 59 56 65
- Mail : gilbert.diabat@orange.fr

Calendrier 2022 des messes et Pardons de chapelle à Neulliac à 11h00

- 1^{er} mai : Chapelle de Carmès. Messe pour le mois de Marie.
- 8 mai : Chapelle du Moustoir. Pardon de Saint Corentin.
- 3 juillet : Chapelle de Saint Eloi. Pardon.
- 17 juillet : Chapelle du Roz. Pardon de Notre-Dame de Délivrance.
- 24 juillet : Chapelle de Saint Samson. Pardon.
- 20 août : Chapelle de Carmès à 20h00 le samedi. Procession aux flambeaux.
- 21 août : Chapelle de Carmès. Pardon de Notre-Dame de Carmès. Repas du Pardon.
- 16 octobre : Chapelle de Carmès. Messe pour le mois de Marie.

COMITÉ DES FÊTES

Chères Neulliacaises, chers Neulliacois,

Après deux années perturbées, le comité des fêtes est remis sur les rails. Nous avons réalisé une soirée spectacle le samedi 2 avril 2022 à la salle Émeraude qui a été un grand succès et a ravi nos convives. Nous avons essayé de vous en mettre plein les yeux tout en contentant les papilles avec un menu original et festif. Il y a même eu des animations très proches de nos invités, et ce n'était pas de la magie. Certaines personnes en ont vraiment pris plein les yeux, elles se reconnaîtront.

L'édition 2023 est déjà en préparation et nous vous mettons l'eau à la bouche avec la photo ci-contre. Le menu est en cours d'élaboration. Elle aura lieu début avril 2023 à la salle Émeraude, comme d'habitude.

En deuxième lieu et en fonction des règles qui seront en vigueur en cette fin d'année 2022, nous organiserons notre fête du don le week-end du 26-27 novembre, dans une formule changée qui se tiendra à la salle Émeraude et la salle de sport, mais avec les associations habituelles. On compte sur votre présence.

C'est l'occasion de rappeler que nous sommes toujours ouverts aux bonnes volontés qui souhaiteraient nous rejoindre pour donner un peu de leur temps.

Au plaisir de se revoir, en vrai.

Benoît Rivalan, Secrétaire adjoint



AMICALE DES RETRAITÉS

Depuis 2019, nous avons connu une situation très perturbée par l'épidémie de COVID. Deux années faites d'interruptions passagères nous imposant de ne plus nous réunir. Cependant, notre amicale est toujours là, même si il y a eu un peu d'abandons.

Les effectifs de l'Association sont descendus à une centaine d'adhérents qui s'adonnent toujours aux activités habituelles qui perdurent dans la continuité de ce qui se fait depuis déjà longtemps.

- Randonnées marches tous les lundis pour une quarantaine de personnes
- Jeux d'intérieur les jeudis pour un petit groupe de huit à dix personnes
- Diverses organisations conviviales au courant de l'année.

Les randonnées du lundi après-midi avec une bonne trentaine de participants, ont repris le rythme des années précédentes soit environ 35 parcours dans l'année, différents les uns des autres autant que possible. Chaque randonnée propose 3 formules différentes appropriées au niveau de chacun. Une formule courte d'environ 5/7 km, une formule moyenne de 7/9 km et une formule longue de 9/11 km.

Si le caractère sportif est important, il n'en est pas moins que nous nous attachons aussi à l'aspect social et relationnel en instituant un moment convivial avec boisson et café, au retour de la marche, grâce au confort et à l'équipement de notre local mis à disposition par la mairie que nous remercions vivement. Les jours d'anniversaires, quelques « bulles » et gâteaux « faits maison » par les honorés du jour, ajoutent un peu d'ambiance à la fin d'après-midi.

Les jeux de boule du jeudi après-midi avec 6 à 8 participants connaissent toujours le même succès même si l'effectif a sérieusement baissé. Ces moments partagés avec les autres adhérents font oublier la grisaille hivernale à bon nombre de personnes pour qui cette activité est devenue indispensable à leur équilibre social et à leur santé physique.

Organisations conviviales

- **Le Repas de la mi-temps** n'a pas pu avoir lieu cette année écoulée pour cause de COVID.
- **Le pique-nique** du mois de juin 2021 a été couronné de succès grâce à la météo. La partie grillade s'est déroulée dans une super ambiance devant notre local de la rue du stade avec une quarantaine de participants. À tel point que nous avons jugé bon de refaire la même chose en septembre pour la reprise après les vacances avec encore le même succès.



- **Le Loto** interne au club au cours de l'hiver a dû être mis en sommeil pour cause d'impossibilité à se réunir en situation de COVID.
- **Le Concours de belote** a subi le même sort, tout comme la galette des Rois. Souhaitons, tout en restant prudent, que ces annulations ne seront qu'un souvenir et qu'il nous sera désormais possible de repartir avec les bonnes habitudes du passé.
- **Le repas du jour de l'Assemblée Générale** motive toujours autant avec une soixantaine de personnes présentes à la salle Émeraude. C'est la manifestation qui rassemble le plus d'adhérents : soit 75 % de notre effectif.

Les sorties

Cette année le voyage d'une semaine, reporté à 2 reprises, en commun avec d'autres clubs de la région emmènera une dizaine d'adhérents neulliacois au Monténégro du 7 au 14 juin.
Le voyage d'une journée du mois de septembre dernier s'est effectué à Arzal avec balade en bateau sur la Vilaine et repas au restaurant, à la grande satisfaction de la cinquantaine de personnes participantes.

Pour tout renseignement, s'adresser aux membres du bureau directeur :

Président : Jean-Claude Stéphan / 06 14 15 87 97

Secrétaire : Gilbert Diabat / 06 23 59 56 65

Trésorier : Emile Le Cunff / 06 45 49 92 52

NEULLI'ACTES EN SCÈNE

Enfin, Neulli'Actes en Scène, a pu prendre son vol plusieurs fois annulé. C'est donc avec un immense plaisir que nous avons pu retrouver notre public les 26 et 27 mars derniers.

Un grand merci à tous ! Nous allons dès à présent nous consacrer à la préparation d'un tout nouveau spectacle pour début 2023. Encore merci de nous soutenir et à très bientôt !

La Troupe de Neulli'Actes en Scène



UNC NEULLIAC



Dimanche 8 mai, avec un peu d'avance sur l'horaire prévu, la cérémonie commémorative du 8 mai, a eu lieu sous un soleil radieux et en présence d'élus, de membres de l'association UNC et de quelques sympathisants.

Avant le départ du défilé pour le monument, l'association UNC Neulliac accueillait une nouvelle membre, Viviane Renard-Javon, retraitée et maman de 5 enfants, dont deux d'entre eux, Adrien et Laurie, sont déjà membres de l'UNC.

En ce qui concerne Laurie, première Madelon de l'UNC Neulliac, elle a été sollicitée par le maître de cérémonie, Gilbert Diabat, pour la montée des couleurs en compagnie d'Alphonse Stéphan, une tâche dont elle s'est acquittée non sans une certaine émotion.

À l'issue de la cérémonie, la plupart des participants se sont rendus au Moustoir pour le pardon de Saint Corentin. La Présidente a annoncé que le 18 juin étant un samedi, en concertation avec Monsieur le Maire, la cérémonie serait avancée de 24 heures, afin que les enfants des écoles puissent participer.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Les membres du bureau de l'association de chasse de Neulliac se sont réunis vendredi 06/04/2022 au local de la source afin de préparer la saison 2022/2023. Il a été débattu de multiples questions relatives à l'organisation de l'assemblée générale, aux élections, aux lâchers de gibier, à l'évolution de la législation.

Sur la photo de gauche à droite :

1^{er} rang : André Le Sauce (membre), Jean-Luc Raoul (secrétaire-adjoint)

2^{ème} rang : Jean-Claude Lauté (président), Pascal Stéphane (membre)

3^{ème} rang : Jo Poulain (vice-président), Jean-Yvon Quelen (secrétaire), Armand Taldir (trésorier)

Derrière l'appareil photo, Yann Cadoux (membre)



AMIS DE SAINT-SAMSON

À compter de cette année 2022, calendrier perpétuel des pardons oblige, le pardon sera désormais célébré le 4^{ème} dimanche de juillet tel qu'il en a été décidé par l'ensemble paroissial de Pontivy. Cette année, le Pardon de Saint Samson aura lieu le dimanche 24 juillet 2022.

La partie religieuse sera organisée par l'ensemble paroissial de Pontivy. Le verre de l'amitié... retrouvée sera servi par les Amis de la chapelle à l'issue de la cérémonie religieuse. Un repas de cohésion réunira les membres de l'association en récompense de leur dévouement à cette chapelle qu'ils honorent depuis 20 ans et en mémoire des anciens qui ont tant fait pour que cet édifice soit dans cet état actuel.



Une rencontre avec le Père Weber, représentant le diocèse au niveau de Pontivy, a été organisée au sujet de l'accès permanent aux fontaines.

Lors de cette réunion à laquelle ont participé les membres de l'association, en présence de monsieur le Maire, du responsable de la Paroisse et du diacre Bruno Bourdeau, le père Weber nous a assuré que ce problème serait résolu pour le Pardon 2022.

Dans cette attente, le pardon se déroulera comme l'an passé.

Une bonne nouvelle cependant dans ce souhait de voir se perpétuer les traditions ancestrales et se réjouir de voir tout un groupe de voisins qui souhaite à continuer de faire vivre ce quartier de Saint Samson qui a connu de belles années autour du désir de retrouver dans ce coin de verdure qui appelle à la paix.

Suite à l'inscription de la chapelle de Saint Samson et ses deux fontaines au titre des monuments historiques, Monsieur le Maire a sollicité une rencontre avec les services de la DRAC, du Diocèse et des instances locales pour réunion afin de statuer sur le devenir de la chapelle. Suite à cette réunion sur le site de Saint Samson, la responsable de la DRAC a demandé à Monsieur le Maire d'engager des démarches pour un audit des travaux de rénovation de cet édifice et des intérêts religieux qu'elle détient.

Quel que soit son devenir, le Président remercie tous les fidèles qui, depuis de longues années, ont fait honneur de ce jour de pardon pour venir honorer ce Saint Protecteur des habitants de cette région du centre Bretagne qu'il a aidé, défendu contre les agresseurs quels qu'ils soient. Souhaitons qu'il continue de nous épauler pour que ce lieu de culte, de rencontres et de souvenirs redevienne ce que le pardon signifie.

Le 21 juin prochain, la venue des enfants de l'École de Neulliac est programmée pour un moment de découverte du patrimoine et du culte de cette chapelle, mais aussi de rencontre et de détente.

Pour le Président, le Secrétaire.



ASSOCIATION ARTY'S

Malgré la pandémie moins virulente, nous avons pu retrouver notre local des associations de NEULLIAC et reprendre nos réunions de travaux manuels le mardi après-midi de 14 à 17 heures, avec quel bonheur ! Malgré ces périodes perturbées, Arty's a maintenu ses effectifs avec 14 adhérentes, volontaires, actives, optimistes et très soudées en bloc « *une pour toutes, toutes pour une* » où chacune d'entre nous peut exprimer ses talents .

L'après-midi s'écoule dans le travail, la gaîté et le petit café en fin de réunion.

Notre bureau reste inchangé :

Présidente, Françoise LE GUENNEC

Vice Présidente, Marcelle GUILLOUX

Secrétaire, Christiane LE CUNFF

Secrétaire-Adjointe, Gisèle LOYEAUX

Trésorière, Annie LE BOTLAN

Trésorière-Adjointe, Patricia LE DORTZ

Tout le groupe *bosse* en vue de la journée du don prévue en novembre prochain, qui nous l'espérons, sera maintenue. Nous y présenterons nos *œuvres*, un éventail de créations nouvelles et originales.

Le 17 décembre, nous avons participé au marché de Noël organisé par l'école publique de NEULLIAC, nos ventes ont permis de remettre un soutien financier. Ce fut une belle journée chaleureuse et de belles rencontres. Au mois de juin de cette année, nous n'oublierons pas de participer à notre manière à la kermesse de l'école privée Saint Joseph de NEULLIAC.

Ces objectifs nous stimulent et dans notre local mis à disposition gracieusement par la Mairie, *les petites mains* passent de bons moments de détente.

Au cours du dernier exercice, une nouvelle adhérente a rejoint notre association. D'autres arrivées seraient les bienvenues. Merci de prendre contact avec notre Présidente Françoise LE GUENNEC au 0767987091.

Bon été à tous.



AMIS CHAPELLE DE CARMÈS

La chapelle est ouverte au public tous les jours de 9h à 19h et, à partir du 8 juillet, fait partie du circuit de l'Art dans les Chapelles, dans la catégorie « chapelles et églises remarquables ». À ce titre, et grâce à la commune, un guide accueille les visiteurs tous les jours en juillet et août, sauf le mardi, puis les week-ends jusqu'au 18 septembre.

Le pardon se déroulera le dimanche 21 août. La messe de 11h sera suivie de la procession vers la fontaine et du feu de joie. Et, enfin, nous allons pouvoir relancer la fête profane ! À 12h30, le repas des retrouvailles : jambon à l'os / frites. Réservation obligatoire : 02 97 39 61 31. Menu 13 € avec apéritif - Enfants 6,50 €. Dans l'après-midi, animation musicale et dansante, crêperie et buvette, visite guidée de la chapelle.



La commune de Neulliac a présenté cet hiver le bilan financier de la dernière tranche de travaux : la restauration du chœur, des retables. D'un montant total d'un peu plus de 400 000 €, il s'avère que, grâce aux subventions, à la participation de l'association à hauteur de 10 000 €, et grâce aux dons, ce vaste chantier a été une belle réussite. De quoi envisager les futurs travaux avec sérénité : la restauration du clocher-porche.

Vincent Allanic, secrétaire de l'association



CANAL DE GUERLÉDAN À PONTIVY

L'ASSOCIATION CANAL DE GUERLEDAN A PONTIVY POURSUIT SON ENGAGEMENT pour valoriser le canal un patrimoine exceptionnel !

Bernard FIAUT, co-président impliqué depuis l'origine de l'Association en binôme avec Yannick Le Boudec a décidé de passer la main. Merci à toutes celles et ceux qui, ces dernières années, ont œuvré à leurs côtés pour attirer l'attention et être l'aiguillon auprès du Conseil Régional afin qu'il engage des travaux et aménagements sur le canal, le halage et les maisons éclusières.

L'association va poursuivre ses activités sur les 3 axes sur lesquels elle agit depuis quelques années :

- Dialoguer avec le Conseil Régional et le service des voies navigables pour permettre progressivement la navigation et donner une image positive du halage et des maisons éclusières
- S'inscrire dans le développement du tourisme en offrant des services aux randonneurs à Poulhibet : fleurissement et entretien des espaces, point d'eau, entretien des toilettes sèches, installation de tables de pique-nique, station de réparation des vélos et nouveauté : barbecue et abri en cas de pluie.
- Mettre en œuvre un programme d'animation et de valorisation du canal.

Tout l'été, des artistes et artisans présenteront leurs œuvres dans la maison éclusière. Projet d'installation de panneaux informatifs entre le Stumo et Pontivy sur l'histoire du Canal ainsi que les femmes et les hommes qui l'ont fait vivre (prolongement des 15 panneaux déjà posés). Pour cela, l'association recherche des photos et cartes postales anciennes ainsi que le témoignage de descendants et voisins des éclusiers.

Pour tout contact par mail : asso.canal@gmail.com.

Programme des animations à la maison éclusière de Poulhibet - Été 2022

Exposition d'artistes et d'artisans

Comme chaque été, la maison éclusière de Poulhibet accueillera au bord du canal de Nantes à Brest des artistes et artisans d'Art en juillet et Août 2022.

Semaine 26 du 27 juin au 3 juillet 2022 :

Chantal HOVASSE - Artiste peintre Peinture abstraite

Semaine 27 du 4 juillet au 10 juillet 2022 :

Elisabeth CASAN - Savons et paniers cadeaux

Semaines 28 et 29 du 11 juillet au 24 juillet 2022 :

Melissa HYMAS - artiste peintre aquarelles et collages

Semaine 30 du 25 juillet au 31 juillet 2022 :

Sandra JULIEN - Artiste vitrailiste

Semaine 32 du 8 août au 14 août 2022 :

Marine LE MOAL - Ateliers des ombelles - Créations de bijoux et accessoires

Semaine 33 du 15 août au 21 août 2022 :

Romain BERTHO - Vannier

Semaine 34 du 22 août au 28 août 2022 :

Elisabeth CASAN - Savons et paniers cadeaux

Semaine 35 du 29 août au 4 septembre :

Monsieur Vernus - Artiste Peintre - Peinture abstraite

À dimanche au Canal

Le 7 août 2022, l'association participe à « A dimanche au Canal », moment qui se veut festif pour mettre en lumière le patrimoine du Canal de Nantes à Brest. Le programme est le suivant : apéritif et repas champêtre sur le site de la maison éclusière de Poulhibet. L'après-midi, initiation et pratique du pédalo, du paddle et du kayak. Scène musicale ouverte de 12h00 à 18h00.

Concours photo « Les 4 saisons du Canal »

L'association a lancé un concours photo amateur sur le thème des 4 saisons du Canal entre le 1^{er} octobre 2021 et le 31 août 2022. Les prix seront proclamés lors des journées du patrimoine des 17 et 18 septembre 2022. Le règlement et le bulletin d'inscription sont à demander par mail à asso.canal@gmail.com.



AMIS DU MOUSTOIR

En ce 8 mai 2022, le Pardon s'est déroulé toute la journée sous un soleil printanier après un arrêt en 2020 et une petite reprise de la messe en 2021. La célébration de la messe animée par le Père Frédéric Fagot a débuté au calvaire par la présentation de la famille de la petite Alice baptisée à l'issue de la messe.

Ensuite, a suivi la procession amenée par les trois porte-drapeaux des différentes guerres, suivis de la croix, des reliques et de la bannière en se dirigeant vers la chapelle magnifiquement fleurie par les bénévoles du quartier pour le déroulement de la célébration.

À la sortie de la messe, les barmans ont rassasié les gorges sèches après avoir bien chanté. La journée s'est étalée par les traditionnels petits jeux et les concours de palets et pétanques sous le contrôle du palet kergristois. Les crêpières et les barmans n'ont pas failli à la tradition en rassasiant tous les appétits gourmands.

Je ne remercierai jamais assez l'ensemble des bénévoles qui ont donné de leur temps pour la préparation de la journée du 8 mai. Toute nouvelle personne est acceptée au sein de l'association avec ses idées. Au 14 mai 2023, à bientôt. Merci à vous tous.



Joseph Le Bail, président de l'association

AGENDA 2^{ème} SEMESTRE 2022

*Le calendrier sera actualisé régulièrement sur le site de la commune www.neulliac.fr.
N'hésitez pas à nous communiquer vos festivités par mail : adjoints.neulliac@orange.fr.*

Vendredi 24 juin :	Kermesse de l'école publique (APE École des 4 Saisons)
Samedi 25 juin :	Kermesse de l'école privée (APEL École Saint Joseph)
Vendredi 1 ^{er} juillet :	Soirée d'accueil des nouveaux habitants de la commune
Samedi 2 juillet :	Installation de l'Arbre des naissances pour les enfants nés en 2019, 2020 et 2021
Dimanche 3 juillet :	Pardon de la chapelle de Saint Eloi (Amis de Saint Eloi)
Dimanche 17 juillet :	Pardon de la chapelle Notre-Dame de Délivrance (Amis du Roz)
Dimanche 24 juillet :	Pardon de la chapelle de Saint Samson (Amis de Saint Samson)
Dimanche 24 juillet :	Cérémonie de l'attaque du maquis de Guerlogoden (UNC)
Lundi 1 ^{er} août :	Animation gratuite football freestyle avec Sam Gallo 8 - 17 ans
Vendredi 5 août :	Concert tout public gratuit au Roz avec le groupe Osvaldo Carne
Samedi 6 août :	Animation environnement 2 - 6 ans (Pontivy Communauté)
Samedi 20 août :	Procession aux flambeaux et messe (paroisse et Amis de Carmès)
Dimanche 21 août :	Pardon de la chapelle Notre-Dame de Carmès (Amis de Carmès)
Vendredi 11 novembre :	Commémoration de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale (UNC)
Week-end 27-28 novembre :	Fête du don (comité des fêtes)
Samedi 3 décembre :	Marché de Noël (APE École des 4 Saisons)

Vie pratique

BAR TABAC JEUX LE PAKAP



L'Eden a fermé ses portes le 18 décembre 2021 suite au départ des anciens propriétaires. Jacqueline et Yoan Moulac ont repris ce commerce depuis le 7 janvier 2022 et l'ont baptisé « Le Pakap ». Jacqueline a déjà su rendre toute son attractivité à ce lieu qui est à nouveau très fréquenté et contribue au dynamisme du centre bourg. N'hésitez pas à venir dans ce commerce convivial.



Horaires d'ouverture :

Lundi - Mardi - Jeudi / 7h00 - 13h00 & 16h00 - 20h00
 Vendredi / 7h00 - 13h00 & 16h00 - 1h00
 Samedi / 8h00 - 13h00 & 16h00 - 1h00
 Dimanche / 8h00 - 13h00

Fermé le mercredi



LA RECETTE DE SÉBASTIEN



Sebastien Jégourel

TARTE TOMATE MOZZARELLA

Ingrédients :

1 pâte brisée - 3 tomates grappes - 2 boules de mozzarella - 25 cL de lait - 25 cL de crème - 3 œufs - 1 pointe de couteau de muscade

Préparation :

Couper les tomates en rondelles fines. Couper la mozzarella en tranches fines. Mélanger les œufs avec le lait et la crème. Foncer la pâte dans un moule à tarte. Préchauffer le four à 180 degrés.

Garnir la tarte avec les rondelles de tomates. Ajouter l'appareil crème œuf lait. Répartir les tranches de mozzarella sur la tarte. Placer au four à 180 degrés pendant 20 à 25 minutes.

Bonne dégustation !

Seb

Variante : vous pouvez mettre de la moutarde à l'ancienne dans le fond de pâte pour relever le tout. Vous pouvez aussi ajouter du basilic haché sur les tomates et remplacer la mozzarella par du fromage de chèvre.



ates

LE SERVICE SOLIDAIRE

L'Association Travail Emploi Solidarité

Mise à disposition de personnes que nous accompagnons dans leurs démarches professionnelles



Un Service Simple et rapide pour 1 heure, 1 journée ou plus selon vos besoins

PARTICULIERS

- ◇ Ménage, Repassage, Préparation de repas, Faire les courses*
- ◇ Jardinage* (tonte, débroussaillage, taille de haies, bêchage, etc.)
- ◇ Manutention* (enlèvement d'encombrants, rangement, petit bricolage, etc.)
- ◇ Garde d'enfants (+ de 3 ans) *
- ◇ Petits travaux de peinture
- ◇ Services divers* (aide administrative, garde d'animaux, nettoyage de véhicules, pierres tombales, etc.)

LE +  * pour les Services à la personne

PROFESSIONNELS : Entreprises, Associations, Collectivités, Commerçants, Artisans

- ◇ Entretien de locaux (bureaux, copropriétés, locaux commerciaux, etc.)
- ◇ Entretien des espaces verts
- ◇ Travaux de manutention
- ◇ Petits travaux du bâtiment
- ◇ Services divers (assistance administrative, aide cantine, garderie périscolaire, etc.)

LE + -> Remplacement temporaire de vos salariés
-> Complément de vos équipes en période de surcroît d'activité
-> Mise à disposition comme période d'essai avant embauche

NOUS RECRUTONS

Nous vous proposons des missions de travail à temps partiel à proximité de votre lieu d'habitation de :

- ◇ Ménage, repassage chez des particuliers
- ◇ Nettoyage de locaux d'entreprises
- ◇ Entretien des espaces verts chez des particuliers ou en collectivités
- ◇ Manutention, petit bricolage, etc.

LE + Nous vous accompagnons dans vos difficultés éventuelles d'accès à l'emploi, nous pouvons vous proposer des formations et nous vous accompagnons dans vos démarches professionnelles pour l'après...



CONTACT : ATES

15, rue Jullien – 56300 PONTIVY

Tél. : 02.97.25.15.15

Mail : atespontivy@orange.fr



CONSERVATOIRE

Ouverture des inscriptions pour la rentrée

Le Conservatoire de Musique et de Danse de Pontivy communauté accueille les personnes désireuses de découvrir son offre et lance les inscriptions pour la prochaine rentrée à partir du 16 mai.

Le conservatoire de musique et de danse de Pontivy communauté c'est :

- 785 élèves encadrés par 37 enseignants,
- 30 disciplines enseignées en musique (actuelle, traditionnelle, classique...), en chant et en danse (contemporaine, classique),
- Une offre qui s'adresse aux enfants, adolescents et adultes, pour le plaisir ou dans une démarche diplômante,
- 1 site d'enseignement à Pontivy et 2 antennes (à Régigny et à Noyal-Pontivy),
- Plus de quarante évènements organisés par an,
- De nombreux partenariats (scolaires, culturels...) ouvrant le droit à des réductions tarifaires.



D'avril à juin, le conservatoire ouvre ses portes au travers du parcours « découverte » à toutes les personnes qui souhaitent découvrir et essayer une pratique artistique. Les inscriptions pour la prochaine rentrée se font en ligne sur le site internet du conservatoire. L'administration accueillera le public à partir du lundi 16 mai (de 9h à 12h et de 15h à 19h) jusqu'au 1^{er} juillet.

Pour tous renseignements :

Tél : 02 97 25 00 49 - Mail : conservatoire@pontivy-communaute.bzh

Site internet : conservatoire.pontivy-communaute.bzh / Facebook : [conservatoirepontivycommunaute](https://www.facebook.com/conservatoirepontivycommunaute)

POINT INFOS HABITAT

VOUS AVEZ UN PROJET ?

Ne vous découragez plus devant vos envies de rénovation, d'acquisition, de location et la crainte des méandres administratifs, architecturaux, techniques et financiers ! Venez chercher l'aide d'un conseiller du Point Infos Habitat. **Le PIH est un service public, il est donc gratuit.**

Lieu d'informations et de conseils sur le logement ce service s'adresse :

- aux habitants du territoire de Pontivy Communauté
- aux professionnels (artisans, notaires, architectes...)



Stéphanie GUYONVARC'H - Tél : 02 97 07 12 97 - Mail : infoshabitat@pontivy-communaute.bzh

**Ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 17h00
Pontivy Communauté - 1 place Ernest Jan - BP 96 - 56 303 PONTIVY Cedex**



APPLICATION INTRAMUROS

S'informer, communiquer et interagir... Une appli idéale pour rester connecté à votre commune

Pontivy Communauté

Pontivy Communauté et votre commune

Neulliac

sur votre smartphone

Pontivy Communauté met à disposition une application mobile **INTRAMUROS** pour vous informer sur les actualités de l'intercommunalité et également celles de toutes les communes du territoire.

TELECHARGEZ-LA pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours !

IntraMuros

Disponible sur Google Play | Disponible sur App Store

Téléchargement gratuit

Plus d'infos : 02 97 25 01 70 - www.pontivy-communaute.bzh

Lancée le 15 novembre 2021, la toute nouvelle application mobile de Pontivy Communauté vous informe sur les actualités de l'intercommunalité et de TOUTES les communes du territoire. La commune de Neulliac met à jour régulièrement les actualités et événements communaux sur cette application.

À partir de quatre rubriques, Pontivy Communauté mise sur des fonctionnalités simples et accessibles à tous.

- La rubrique **Services** regroupe toutes les infos pratiques de la commune avec un annuaire, des réglages de notifications ainsi que les équipements communaux.

- La rubrique **Journal** concentre toutes les actualités communales avec les comptes-rendus des conseils municipaux, la mise en place d'actions précises sur le territoire telles que la fermeture d'une route pour travaux ou les changements de collectes des déchets.

- **L'agenda** rassemble les événements à venir : dons du sang, forums des associations, sorties culturelles, kermesses... La base complète est renseignée par la mairie, mais aussi par l'office de tourisme de Pontivy Communauté.

- Enfin, la rubrique **Découvrir** sélectionne des idées de balades à faire autour de chez soi.

Disponible sur tablettes et smartphones, il est possible de la télécharger **gratuitement** via un QR code ou directement depuis le Play store (Android) ou l'App store (iPhone). Une fois téléchargée, l'application permet de rester connecté(e) avec la ou les communes de son choix.

LES JARDINS DU BOCAGE



Le nouveau lotissement « Les Jardins du Bocage » situé au cœur du bourg comporte 21 lots viabilisés.

Situés à quelques pas des écoles et des commerces, quelques lots sont encore disponibles (28 € TTC le m²).



Directeur de la publication : **Jean-Pierre LE PONNER**

Responsables de la rédaction : **Loïc PLANCHON, Christian MOTREFF, Corinne RICHARD, William COLLIN, Marie-Louise MADORÉ**

Conception et réalisation : **Loïc Planchon**

Impression : **Copyplan (Pontivy) - Tirage : 720 exemplaires**